

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 novembre 2016, s'est réuni en séance publique le **mardi 22 novembre 2016 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme NEILZ, M. JAHIER, Mme FENZAR, M. MONOT, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOU, Mme POUILLAIN, M. BONNET, Mme MOREAU, M. GAUDEFRY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, Mme LIBERMANN, Mme HUGER, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, Mme MARILLIER, M. SAUTEUR, M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER (absente aux points 12, 13 et 14), M. LOPEZ (absent aux points 12, 13 et 14), M. GREE (absent aux points 12, 13 et 14), M. BERNASCON (absent aux points 12, 13 et 14), Mme SAILLIER (absente aux points 13 et 14), M. GADAN, M. WARIN.

Pouvoirs :

Mme SERT
M. RIZKI
M. BARBIER
M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA (jusqu'à son arrivé à 19h11)
M. ROUSSILLON
M. ARCHIDEC

A M. MONOT
A Mme FENZAR
A M. AUGUSTIN
A M. JAHIER
A Mme NEILZ
A M DURANCEAU

M. le Maire déclare ouverte, à 19h03, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme MARILLIER secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

* * * * *

L'Assemblée Municipale accepte l'ajout d'un point à l'ordre du jour proposé par M. le Maire.

Suspension de séance de 19h11 à 19h52 afin que le Cabinet PR OPTIM présente le projet de Programmation Pluriannuelle d'Investissement « Ecoles, Loisirs, Restauration ».

01 CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 20 septembre 2016 - Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2016.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

33 voix pour

1 abstention (M. WARIN)

02 CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 10 octobre 2016 - Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité

03 CONSEIL MUNICIPAL – Installation de M. Sébastien SAUTEUR en remplacement de Mme Virginie DELAHAIE, Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal déclare M. Sébastien SAUTEUR installé dans les fonctions de Conseiller Municipal, en remplacement de Mme Virginie DELAHAIE.

04 CONSEIL MUNICIPAL – Désignation au sein des commissions

Le Conseil Municipal désigne M. Sébastien SAUTEUR en tant que nouveau représentant du groupe « Ensemble pour l'Avenir de Lagny » au sein des commissions dans lesquelles siégeait Mme Virginie DELAHAIE, à savoir :

- Culture
- Urbanisme, Environnement, Développement durable, Tourisme
- Sports

05 COMMUNICATION - Décisions signées en vertu de la délibération n°1 du 16 avril 2014, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions signées dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°1 du 16 avril 2014, et dont il rend compte conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT.

06 AFFAIRES FINANCIERES – Montant de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz

Le Conseil Municipal approuve le mode de calcul de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz.

Adopté à l'unanimité

07 AFFAIRES FINANCIERES – Férieries de Noël – Tarifs de la piste de luge, de la patinoire et du marché de Noël

Le Conseil Municipal approuve les tarifs proposés pour la piste de luge, la patinoire et les stands du marché de Noël.

Adopté à l'unanimité

08 AFFAIRES FINANCIERES – Demande de remise gracieuse pour la régie d'avances « Affaires Culturelles »

Le Conseil Municipal accepte la remise gracieuse formulée par le régisseur titulaire, et accepte de prendre en charge le débet de 245,34€ par la Ville.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

34 voix pour

1 abstention (M. LOPEZ)

09 AFFAIRES FONCIERES – Cession du terrain situé 39 avenue de la Victoire

Le Conseil Municipal autorise la cession du terrain au prix de 160 000 € hors honoraires d'agence à M. et Mme LAMBERTYE, et autorise M. le Maire à signer l'acte de vente et toute pièce utile à sa passation.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN, M. WARIN)

Suspension de séance de 20h28 à 20h35

10 URBANISME – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue d'un débat sur le Projet d'Aménagement et de développement Durables.

11 URBANISME – Prescription de la procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme relative à la ZAC Saint Jean

Le Conseil Municipal décide de se prononcer en faveur de la mise en œuvre et de l'engagement d'une procédure de modification simplifiée du PLU selon les modalités de mise à disposition du public ci-dessus énoncées.

Adopté à l'unanimité

12 URBANISME – Avenant n°2 à la convention d'intervention foncière conclue entre la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, les communes de Lagny-sur-Marne, Pomponne, Thorigny-sur-Marne et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention d'intervention dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Cœur Urbain » du 20 décembre 2010 afin de la proroger jusqu'au 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité

13 REGLEMENTATION – Contrat de délégation de Service Public de stationnement payant – Avenant n°1 – Cession de la convention

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1 du contrat de délégation de Service Public du stationnement payant, permettant la cession des activités du groupe URBIS PARK à l'entité URBIS PARK Services, et autorise M. le Maire à signer cet avenant ainsi que tout document afférent.

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par
29 voix pour
1 abstention (M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA)**

14 REGLEMENTATION – Stationnement – Délégation de Service Public – Approbation du rapport sur le principe de délégation de service public du stationnement payant – Lancement de la procédure

Le Conseil Municipal approuve le rapport sur le principe de délégation de service public de stationnement payant, **approuve** le principe de procéder à une Délégation de Service Public et **approuve** le lancement de la procédure de Délégation de Service Public.

Adopté à l'unanimité

15 AFFAIRES TECHNIQUES – Avis relatif au projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG)

Le Conseil Municipal prend acte du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement élaboré par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

16 AFFAIRES SCOLAIRES – Convention de partenariat avec les coopératives scolaires – Participation financière de la Ville aux classes d'environnement organisées par les écoles élémentaires de la Ville

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'ensemble des conventions de partenariat avec chaque coopérative scolaire concernée par les séjours fixant les modalités de participation financière de la Ville, ses avenants et toute autorisation s'y rattachant.

Adopté à l'unanimité

17 AFFAIRES SCOLAIRES – Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG) – Intervention des « DUMISTES » sur le temps scolaire

Le Conseil Municipal approuve le montant de la dotation, qui s'établit à 2 850 € pour l'année en cours, autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour l'année scolaire 2016/2017, concernant l'intervention des « DUMISTES » sur le temps scolaire ainsi que tous les documents afférents.

Adopté à l'unanimité

18 AFFAIRES PERISCOLAIRES – Convention de prestation de service avec la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) pour l’accueil de loisirs sans hébergement pour les mercredis

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de prestation de service accueil de loisirs sans hébergement avec la Caisse d’Allocations Familiales de Seine-et-Marne ainsi que ses documents, ses avenants et toute autorisation s’y rattachant.

Adopté à l’unanimité

19 PETITE ENFANCE – Convention de cession à titre gratuit par la Ville de lits spécifiques aux crèches

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de cession à titre gratuit par la Ville de lits spécifiques aux crèches, ainsi que ses avenants ou tout document afférent.

Adopté à l’unanimité

20 AFFAIRES CULTURELLES – Contrat de partenariat entre la station de radio « Evasion » et la Ville

Le Conseil Municipal approuve le contrat de partenariat avec la station de radio « Evasion », et autorise M. le Maire à signer ce contrat ainsi que tout document afférent.

Adopté à l’unanimité

21 COMMERCE – Dérogations au repos dominical

Le Conseil Municipal approuve les dates proposées de dérogation au repos dominical pour les commerces.

Adopté à l’unanimité

22 PERSONNEL TERRITORIAL – Protection fonctionnelle – Demande d’octroi

Le Conseil Municipal accorde la protection fonctionnelle à M. PHAN à raison des poursuites dont celles diligentées à son encontre par le Procureur de la République et qui ont conduit au prononcé de sa relaxe le 15 juillet 2014, et autorise M. le Maire à exécuter cette délibération.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

27 voix pour

8 voix contre (M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN, M. WARIN)

23 PERSONNEL TERRITORIAL – Action sociale – Conditions d’octroi de bons d’achat et de chèques cadeaux aux agents municipaux pour l’année 2016

Le Conseil Municipal approuve les conditions d’octroi de bons d’achat et de chèques cadeaux aux agents municipaux pour l’année 2016 ainsi que leur montant, et autorise M. le Maire à prendre les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération et à signer tous les actes relatifs s’y référant.

Adopté à l’unanimité

24 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Ouverture d’emplois

Le Conseil Municipal approuve l’ouverture de 11 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L’effectif des emplois permanents est fixé à 325 postes.

Adopté à l’unanimité

25 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Fermetures d’emplois

Le Conseil Municipal approuve la fermeture de 10 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L’effectif des emplois permanents est fixé à 315 postes.

Adopté à l’unanimité

26 INTERCOMMUNALITE – Convention de groupement entre la Communauté d’Agglomération de Marne et Gondoire et la Ville de Lagny-sur-Marne – Prestations d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour les opérations sur les ouvrages de bâtiments (travaux neufs, de réhabilitation, de restructuration et d’extension)

Le Conseil Municipal décide d’adhérer au groupement de commandes pour les prestations d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour les opérations sur les ouvrages de bâtiments (travaux neufs, de réhabilitation, de restructuration et d’extension), **dit** que la Communauté d’Agglomération de Marne et Gondoire, sera le coordonnateur du groupement de commandes, **donne** pouvoir au coordonnateur du groupement de commandes de signer le marché à conclure avec le titulaire, après décision de la Commission d’Appel d’Offres, **autorise** M. le Maire à signer la convention définissant les modalités du groupement de commandes et tous les documents y afférents.

Adopté à l’unanimité

Suspension de séance de 22h06 à 22h11 pour permettre au groupe « Objectif Lagny » de se concerter au sujet des questions écrites.

Après avoir répondu aux questions diverses, plus rien n’étant à l’ordre du jour, M. le Maire remercie l’Assemblée et lève la séance à 22h24.



POUR EXTRAIT CONFORME,
Jean-Paul MICHEL,

Maire de Lagny-sur-Marne